

L'ORGANISATION DU TRAFIC FRAUDULEUX DE BÉTAIL AU CORRIDOR DOUANIER ET SANITAIRE A LA FRONTIERE MALI-COTE D'IVOIRE.

Gogoué Jean Claude Danhoué

*Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan
danboujeanclaude@gmail.com*

Résumé

L'objectif de cette étude est de connaître l'organisation du trafic illicite de bétail au corridor douanier et sanitaire à la frontière Côte d'Ivoire-Mali. La Côte d'Ivoire et le Mali partagent une frontière terrestre qui sert de vastes aires d'activités économiques basées sur des échanges transfrontaliers de diverses marchandises, notamment le bétail du Mali et des produits manufacturés de la Côte d'Ivoire. Les différents échanges commerciaux transfrontaliers ont toujours constitué une force vitale de l'économie de ces Etats. Cependant, le gros des trafics de bétail en direction de la Côte d'Ivoire et particulièrement à Abidjan s'opèrent en dehors du cadre douanier et sanitaire. Cette étude a été menée à la frontière entre les deux pays. La méthodologie s'appuie sur un échantillonnage par choix raisonné qui porte sur 75 individus. Le recueil de données prend en compte la recherche documentaire, l'observation et l'entretien. La méthode d'analyse qualitative a été retenue. Les résultats de l'enquête confirment le fonctionnement de cette activité illicite à la frontière. En raison de la porosité de la frontière, des relations socio-culturelles entre les deux peuples et la corruption des agents des services publics, un réseau de trafiquants s'est installé dans l'approvisionnement frauduleux des marchés de bétail à Abidjan.

Mots-clés : *trafic frauduleux, frontière Mali-Côte d'Ivoire, bétail, trafiquant, contrôle douanier et sanitaire.*

Abstract

The objective of this study is to know the organization of illicit livestock trafficking in the customs and health corridor at the Côte d'Ivoire-Mali border Côte d'Ivoire and Mali share a land border that serves as a vast area of economic activity based on cross-border trade in various goods, including livestock from Mali and manufactured goods from Côte d'Ivoire. The various cross-border commercial exchanges have always been a vital force in the economy of these States. However, the bulk of livestock traffic towards Côte d'Ivoire and particularly Abidjan takes place outside the customs and health framework. This study was conducted at the border between the two countries. The methodology takes into account a sampling by reasoned choice which concerns 75 individuals. Data collection is based on documentary research, observation and interview. The qualitative analysis method was chosen. The results of the investigation confirm the operation of this illicit activity at the border. Due to the porosity of the border, the socio-cultural relations between the two peoples and the corruption of public service agents, a network of traffickers has settled in the fraudulent supply of livestock markets in Abidjan.

Keywords: *fraudulent traffic, Mali-Côte d'Ivoire border, livestock, trafficker, customs and health control.*

Introduction

Les frontières ont toujours demeuré des espaces de transit de personnes, de biens et d'échanges commerciaux entre des pays (Musseli et Bonanami, (2020: 121). Selon la Banque mondiale (2019), le volume mondial total de transit frontalier de biens et de services était de \$24 795 milliards de dollars en termes d'exportation et de \$24 312 milliards de dollars pour l'importation. Parallèlement à cette activité légale, les trafics illicites à la frontière prennent des formes de plus en plus diverses (Benyagoul et Raufer, (2019: 33). Du textile, de l'électroménager, des produits alimentaires, des pièces automobiles, des produits industries du luxe et pharmaceutiques, tous y passent Chouvy, (2019 : 38). Combinant des profits élevés et une répression relativement faible du fait d'une plus grande tolérance sociale, le trafic illicite frontalier est une juteuse source de revenus pour les groupes de trafiquants organisés et bien structurés Blazkiewicz, (2017:114). L'ampleur du phénomène étant difficile à calculer, les estimations peuvent varier considérablement. L'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (2018), avance pour le trafic frauduleux au niveau des frontières comme générateur de 250 milliards de dollars par an à l'échelle mondiale.

En Afrique, les échanges commerciaux frontaliers sont aussi en nette proportion. Au niveau de l'Afrique australe, ils sont évalués à (34,7 milliards de dollars), suivis de l'Afrique de l'Ouest (11,4 milliards), de l'Afrique de l'Est (3,1 milliards), de l'Union du Maghreb arabe (4,2 milliards), de l'Afrique centrale (0,8 milliard) Zéine, (2014 :14). Selon Dhafer et Ezo'o, (2015: 100), les frontières entre les pays d'Afrique sont en proie à des trafics hors cadre légal. Depuis une trentaine d'années, des trafics illicites se sont greffés sur des mouvements transfrontaliers de transit des produits de premières nécessités aux mains de petits réseaux marchands, comme un moyen de se constituer un premier pécule pour ensuite investir dans le commerce transfrontalier licite, voire légal. Ces nouveaux commerces frauduleux aux frontières ont entraîné la restructuration des réseaux anciens en de véritables organisations de trafiquants Soto-Mayor, (2020 :135). Selon l'OCDE, le Commerce transfrontalier informel, représente, chaque année, près de 88,6 milliards de dollars de perte pour le continent africain. En plus des trafics de tout genre qui vont des stupéfiants, d'armes à feu et plein d'autres produits qui animent les échanges commerciaux frontaliers, le trafic illicite du bétail gagne du terrain (Séné et al, 2016 : pp.97-113). Alimenté par des

réseaux de trafiquants, le trafic de bétails aux frontières terrestres s'est énormément développé avec une moyenne annuelle de 2,5 à 3,4 millions d'entrées/an Moussaoui, (2015: 128). L'organisation du phénomène serait liée à la corruption au sein des services publics, à la mauvaise gestion et à l'inapplication de la loi régissant les trafics frontaliers (Moussa, 2019 :487). Evoquer la pratique de la fraude, c'est aussi prendre en compte la typologie des acteurs organisés qui adoptent plusieurs stratégies pour donner plus d'ardeur à leur activité illégale Serigne, (2017 : 45).

La Côte d'Ivoire et le Mali partagent une frontière terrestre longitudinale de 532 km Sougoué, (2016 :416). Et le trafic de bétail entre ces deux pays connaît une remarquable expansion en passant de 328.000 têtes de bétail en 2016 à 575.000 têtes de bétail convoyées en Côte d'Ivoire en 2018 (Ministère des Ressources Animales et Halieutiques). Selon les rapports du Ministère de la Santé et ceux de la douane frontalière (2015), plusieurs acteurs véreux se sont investis dans le commerce transfrontalier frauduleux en dehors de tout contrôle douanier et sanitaire. Ce sont près de 45% de troupeaux, soit 1800.000 de têtes de bovins destinés à la consommation qui arrivent à Abidjan via des circuits informels. Les données statistiques de la Direction Générale de Douane, (2017) révèlent un manque à gagner considérable pour les recettes douanières, estimé à près de 15 milliards de FCFA, et un problème sanitaire pour les consommateurs.

L'objectif de la présente étude est de connaître l'organisation du trafic frauduleux de bétail à la frontière de la Côte d'Ivoire et du Mali.

L'étude s'appuie sur deux théories : La théorie du contrôle du crime de cussion, (1984: 695). Par le contrôle du crime, on entend, l'ensemble des moyens par lesquels les membres d'une société s'imposent la conformité nécessaire à la vie en commun pour se restreindre au phénomène criminel. Selon l'auteur, si l'ensemble des moyens spécifiquement utilisés par les hommes pour empêcher ou limiter le crime connaissent une défaillance, les pulsions criminelles des uns et des autres ne seront pas tenues en échec. Le contrôle du crime s'exerce quand, au moment de violer une loi, un individu rencontre une résistance qui l'empêche d'agir ou, au moins, le fait hésiter. Dans le cadre de notre étude, la contrainte du contrôle douanier et sanitaire ou du respect de la réglementation du commerce de bétail entre les deux Etats étant faible, des opérateurs économiques vendeurs de bétail ont la latitude de contourner les

règlements établis pour assouvir leur désir de non-paiement des droits et taxes douaniers. La seconde théorie est celle de la théorie économique du crime de Becker reprise par Hémet, (2014: 212). Selon l'auteur, les principales composantes d'un modèle économique d'offre de crime sont le gain net, le coût d'opportunité et le coût attendu, lié à la répression du crime. Pour le dire simplement, la théorie stipule qu'un individu s'engagerait dans une activité criminelle si l'espérance de ses gains excède celle de ses coûts dans un cadre légal. Dans le contexte de l'étude, les commerçants indéliçats s'adonnent au trafic frauduleux de bétail après un calcul du coût des droits et taxes à la frontière et les gains générés par l'acte criminel. La valeur financière de l'acte illicite étant nettement supérieure aux coûts des transactions imposés par la réglementation, ces individus véreux décident ainsi de s'inscrire dans la voie du contournement des contrôles au corridor douanier et sanitaire.

1. Méthodologie

1.1. Zone d'enquête

Dans l'objectif d'étudier l'organisation du trafic illicite de bétail au corridor douanier et sanitaire à la frontière Côte d'Ivoire-Mali, nous nous sommes rendus sur le terrain de la recherche qui est la zone de contrôle douanier et sanitaire frontalier entre le Mali et la Côte d'Ivoire. L'espace frontalier entre les deux pays est traversé par d'énormes échanges commerciaux qui entretiennent l'économie des deux pays. Cependant, le présent corridor est en proie à d'importants trafics illicites, notamment celui du bétail en direction des marchés d'Abidjan. Au cours de l'année 2021, sur une période de 02 mois, nous avons enquêté sur ce site pour traiter de la problématique à l'étude.

Pour ce qui concerne les participants à l'enquête, nous avons retenu 75 individus comme échantillon à travers la méthode d'échantillonnage par choix raisonné. Ce sont des douaniers, chargés de contrôle, de recouvrement des taxes et du traitement des dossiers relatifs au dédouanement; des agents de la police et de la gendarmerie frontalière chargés des patrouilles et du contrôle de l'espace frontalier, des agents vétérinaires du Ministère de la Santé chargés du contrôle sanitaire des bétails commercialisés, des responsables du Ministère des Ressources animales et halieutiques de Côte d'Ivoire, qui ont la charge des contrôles de la chaîne alimentaire de l'ensemble du circuit d'approvisionnement de

la population, des opérateurs économiques, c'est-à-dire les importateurs de bétails et donc usagers du corridor frontalier.

1. 2. Techniques de recueil de données

La principale source de données utilisée est l'enquête réalisée dans la zone frontalière Ivoire-Maliennne. Dans le cadre de cette étude, l'approche qualitative fut privilégiée. Des entretiens semi-structurés, le focus group et l'observation ont été aussi utilisés pour le recueil des données. Des entretiens ont été réalisés auprès de l'échantillon d'enquête constitué des agents des services publics (25), des opérateurs économiques professionnels (25) et des trafiquants (25). Les entretiens auprès des agents étatiques ont consisté à saisir leurs mécanismes de surveillance du corridor frontalier. Les focus groups, réalisés auprès des opérateurs économiques professionnels et des trafiquants, avaient pour objectif de comprendre les pratiques du convoyage frauduleux du bétail à Abidjan, ainsi que les stratégies de contournements des différents contrôles. Les profils des acteurs impliqués, ainsi que les réseaux de corruption mis en place entre trafiquants et forces de contrôle pour pérenniser leur activité illicite ont été au cœur des entretiens. Les données des entretiens ont été recueillies à l'aide d'un dictaphone. Par la suite, elles ont été transcrites, traitées, analysées et complétées par des données secondaires provenant des différentes bibliothèques du pays et des documents traitant de la thématique en accès libre sur internet. Le recensement d'écrits a porté sur des publications scientifiques, des thèses et mémoires traitant du sujet, ainsi que des rapports et statistiques des institutions nationales et internationales qui s'intéressent à la question des trafics illicites frontaliers.

L'observation a été pour nous un facteur indispensable dans le cadre de nos collectes de données dans la zone d'enquête. Notre guide d'observation a porté sur le trafic frauduleux de bétail. Nous avons pu observer des voies clandestines tout autour du corridor qui servent de chemins aux importateurs indelicats de bétails qui tentent d'échapper aux contrôles sanitaires et douaniers, ainsi que les différents modes opératoires et l'ensemble des acteurs impliqués. En outre, nous avons pu noter une logique de corruption de la part des trafiquants qui loin d'être l'exception est devenue la règle au sein de cet espace frontalier. Cette démarche, nous a permis d'avoir une idée globale de l'objectif de la présente étude, qui est de connaître l'organisation du trafic frauduleux de bétail à la frontière de la Côte d'Ivoire et du Mali.

2-Résultats

2.1. Déterminants du trafic frauduleux de bétail

2.1.1. Relations socio-culturelles entre les deux peuples

Selon les enquêtes, les rapports socio-culturels qui lient les deux peuples sont un déterminant dans le contournement des postes de contrôles à la frontière. Les liens socio-culturels prolongent les canaux d'échanges frontaliers et apportent des éléments de confiance à des opérations établies au noir. En effet, cette solidarité a toujours permis à ces acteurs indéliques de mener à bien leurs activités illégales. « La nature de ces frontières, dont la plupart traversent les mêmes groupes socio-culturels, est à elle seule un facteur de stimulation des échanges illicites. Les populations vivant à cheval sur les lignes de partage entre les Etats ont une très forte conscience de leur unité, ce qui les pousse à s'organiser pour essayer d'échapper aux contraintes des contrôles » propos d'un agent de douane. Ensemble, ils vont construire dans l'espace frontalier, une multitude de pistes ou de chemins vicinaux dont la surveillance opérationnelle des services de police, de la douane ou de la gendarmerie et des agents de la santé ne pourront jamais interdire l'usage. « Cette situation relationnelle est exploitée par les réseaux de trafiquants. S'appuyant sur l'appartenance ethnique, doublée d'une croyance religieuse (l'Islam), gage de la confiance entre les acteurs de l'économie transfrontalière, ils contrôlent les volumes de transactions, sur de longs circuits reliant les villes frontalières » propos d'un agent de gendarmerie. Ce lien socio-culturel galvanise les trafiquants dans le convoyage frauduleux de troupeaux vers la Côte d'Ivoire. Et même lorsqu'ils sont appréhendés, les alliances ethniques sont mises à profit entre agents et trafiquants, et cela se caractérise souvent par l'intolérance de certains agents de contrôle à l'égard de ceux-ci, soi-disant des frères.

2.1.1. Porosité de la frontière

La frontière entre la Côte d'Ivoire et le Mali est mal protégée et favorise le trafic illégal dont celui de bétail. En raison de sa porosité, des groupes de trafiquants la traversent illégalement en divers points de passage pour conduire les convois de bétails. « L'espace frontalier s'étend sur de longues distances et donc difficile de le contrôler. Conséquences, les agents ne peuvent pas maîtriser les différents passages clandestins des convois de bétail » propos d'un agent de police frontalière. Les enquêtes notent que compte tenu de l'immensité de la frontière, les services de contrôles frontaliers ne peuvent qu'organiser une seule patrouille par

semaine et non de façon permanente sur l'espace frontalier. La porosité, de la frontière est ainsi exploitée par des trafiquants pour leurs différents trafics frauduleux de bétail. Bien que l'approvisionnement du pays en bétail soit strictement encadré par des mesures de contrôles sanitaires et douaniers, des groupes de trafiquants continuent de convoier du bétail sur les marchés du pays sans documents afférents à leurs activités. « Les échanges commerciaux ne peuvent être facilités que si les mouvements de passages aux frontières sont contrôlés, faute de quoi les activités illégales ou criminelles se développent » explique un sondé. Bien que les frontières soient réelles, elles perdent toute signification, étant sans cesse transgressées par les acteurs qui les contournent à leur profit. La frontière est devenue une véritable « passoire », situation dont bénéficient les trafiquants ainsi que les corps constitués (douaniers, policiers) pour mener à bien leurs activités non conformes au code douanier et sanitaire. La frontière Côte d'Ivoire-Mali, ne constitue plus un obstacle aux circulations humaines et marchandes en raison de leur perméabilité. « La porosité des frontières protègent les trafiquants des poursuites et ralentissent les actions des agents chargés de la surveillance et du contrôle des trafics » propos d'un agent de gendarmerie. Au fil des années, la faiblesse des encadrements de la frontière due à l'immensité, a fini par faire prendre conscience aux trafiquants des opportunités à saisir, si bien qu'elle est devenue indispensable aux transactions commerciales illégales. Le corridor frontalier s'est affaibli sous le poids de l'intensification des échanges clandestins, faisant de ce vaste ensemble une aire de transit frauduleux de bétail.

2.1.1.1. Corruption des agents des services publics

Le fonctionnement réel des services de contrôles frontaliers, est très éloigné de son fonctionnement officiel qui exige une application des textes juridiques et réglementaires à la matière. On peut parler d'un ensemble systémique de dysfonctionnements, qui sert de terreau aux pratiques corruptibles. On peut, nettement noter, le favoritisme, le clientélisme, le piston généralisé, les arrangements, les commissions et les pots-de-vin illégitimes. Au-delà des transactions occasionnelles, les partenaires cherchent donc fréquemment à pérenniser les transactions non conformes à la réglementation, autrement dit à les transformer en relations sociales stabilisées de type « clientéliste ». L'échange de services et de faveurs, la fréquentation quotidienne créent des systèmes d'obligations réciproques entre trafiquants et des agents de contrôle, ce qui permet d'aboutir à des complémentarités parfois hautement

corruptogènes. « Tel importateur de bétail ou tel vendeur de bétail parlerait de « mon douanier », dont il attendra qu'il soit de garde pour passer la frontière, et avec lequel il nouera des relations autres que seulement commerciales » propos d'un trafiquant. Cet espace durable de collusion est aussi favorisé par le fait que, autorités de l'État et les opérateurs économiques partagent non seulement les mêmes lieux, mais aussi le même espace normatif. Ce qui nous conduit à non seulement imputer la responsabilité des relations corruptibles aux agents de l'État, mais tout autant aux usagers qui produisent ou reproduisent ces relations, dans la mesure d'en tirer des avantages. Il y a ainsi accord mutuel sur le fait que « voler l'État, c'est voler personne ». L'enrichissement illicite de certains agents, la spoliation des ressources publiques, l'extorsion de fonds obtenus par le biais de la corruption est devenue la règle au sein de l'espace frontalier.

3. Acteurs du trafic frauduleux de bétail

Le trafic frauduleux s'organise en réseaux transfrontaliers et les acteurs stratégiques qui y participent sont nombreux : il y a les grands commerçants importateurs des deux côtés de la frontière, les agents de l'État chargés du contrôle des passagers et des marchandises (services de police, de gendarmerie, de douane, de santé et d'hygiène), les transporteurs et passeurs qui essayent d'éviter les contrôles de ces mêmes agents.

3.1. Transporteurs et passeurs

Les transporteurs constituent un groupe hétérogène très visible aux frontières. « Ils sont les plus actifs dans le trafic frauduleux dans l'espace frontalier » propos d'un agent de police. Le bétail est transporté soit en camion de grande capacité ou en train pour rejoindre le marché d'Abidjan. Le nombre et le type de transporteurs est généralement dicté par la distance entre les centres d'approvisionnement et les centres de consommation et le poids de la cargaison. Ces convois qui passent par des voies non officielles pourraient, par la suite être divisés en parties qui peuvent facilement être conduites à travers les frontières par des passeurs. Il faut dire que les jeunes occupent une part très importante dans cette activité de passeurs, en raison de la difficulté et la dangerosité liée à l'activité. Le trafiquant passeur, doit en effet, avoir un potentiel physique important pour supporter la charge et pouvoir échapper aux agents de contrôle. C'est pourquoi, les plus vus sont les jeunes

courageux qui coexistent avec les groupes des transporteurs. Très organisés, les uns, observent les mouvements des agents de contrôle, et les autres escortent les convois jusqu'à destination.

3.1.1. Agents de services publics

Des agents impliqués dans le trafic illégal, se comptent parmi les douaniers, agents de la santé, agents de police ou de gendarmerie qui travaillent au sein du corridor frontalier. « Ils constituent un maillon essentiel dans l'opérationnalisation du trafic frauduleux. Ils se chargent de donner des informations aux trafiquants afin de mieux contourner les postes de contrôle. Ils vont même à accompagner les convois moyennant rémunération » propos d'un agent de douane. Par ailleurs, il a également été constaté que certains d'entre eux se sont mus en des acteurs directs des échanges commerciaux informels.

3.1.1.1.-Réseaux d'importateurs trafiquants

Les réseaux de trafiquants mobilisent plusieurs acteurs intermédiaires qu'on trouve très souvent aux différents segments des chaînes de convoyage jusqu'à la ville d'Abidjan. C'est un groupe très hiérarchisé composé de courtiers, d'éclaireurs et de commerçants. Ici, les courtiers sont les pivots du trafic, ils organisent le trafic de sorte que la marchandise arrive à destination sans difficulté. C'est pourquoi, ils en recrutent dans tous les milieux. « Le caractère organisé du trafic illicite de bétail contribue à la réussite des opérations » les mots d'un agent de la gendarmerie. On y trouve au sein du réseau, des correspondants réguliers tout au long du circuit. Ces correspondants sont entre autre des agents des services vétérinaires, douaniers et agents du ministère généralement installés aussi à Abidjan avec qui, ils concluent leurs opérations » propos d'un agent de santé. Ils leur communiquent les renseignements concernant tous les mouvements endogènes et exogènes qui peuvent concourir au passage de leurs marchandises sans difficulté. Le réseau est puissant, très structuré, réglementé et est financé par des hommes d'affaire. Le réseau fonction toute comme une organisation criminelle.

4-Mode opératoire des trafiquants

Le trafic illicite constitue, pour la majorité des acteurs, une activité permanente de longue date, parfois héritée des parents. Pour d'autres, il s'agit d'une activité d'appoint (Rapport d'enquête de la police de

frontière, 2016). « Les contrôles ne sont toujours pas suffisants et les complicités profitent aux trafiquants » Propos d'un trafiquant. Le trafic illicite dans cet espace donne lieu à une organisation bien structurée regroupant à la fois des maliens et ivoiriens. Il y a au Mali tout comme en Côte d'Ivoire, ces groupes de trafiquants connaissant à fond la topographie de la zone frontalière. «Ils maîtrisent toutes les pistes et leur praticabilité saisonnière »propos d'un agent de douane. Pour eux pas besoin de carte c'est leur métier, puisqu'ils se sont installés dès leur plus jeune âge et en font une carrière, cette activité illicite et ils parlent correctement le malinké et le français qui sont les deux langues beaucoup utilisées» propos d'un agent douanier. Cette pratique frauduleuse se fait sous trois formes.

4.1. La forme non organisée

Cette forme consiste en un mécanisme classique qui s'apparente à de la contrebande. Il est question ici de faire passer du bétail par des voies non conventionnelles, (pistes villageoises et tronçons) à l'aide d'un cartel de réseaux de trafiquants et de camionneurs clandestins qui permettent la traversée de la frontière pour regagner Abidjan. Généralement, les convois de bétail, se regroupent dans des villages tout au long de la frontière. Ils se mettent en chemin entre 20 heures et 23 heures afin de passer la frontière entre 3 heures et 4 heures du matin. Avant tout départ, le chef de convois, informe les agents des différents postes douaniers et sanitaires par le biais d'un passeur, autrement, les propriétaires du bétail anticipent sur le voyage et règlent les détails avec les agents postés pour éviter les patrouilles inopinées. « Ce mode opératoire est le plus utilisé, car il nous permet de gagner en temps et d'éviter les tracasseries routières » les mots d'un trafiquant. La fonctionnalité de ce trafic illicite est liée aussi à l'apport de la population des localités environnantes qui sert d'éclaireur aux trafiquants en raison des rapports socio-culturels ou tout simplement moyennant des commissions financières.

4.1.1. La forme organisée

Les opérateurs économiques, jadis, formels, ont progressivement basculé leurs activités dans l'informel où les droits douaniers et sanitaires ne sont pas versés. Le système n'était pas bien découvert ou disons officiel, mais aujourd'hui, l'informel s'est installé au cœur du trafic frontalier de bétail. Pour la réussite du trafic illicite sous cette forme, la corruption se présente comme la règle. Et la valeur dépend des postes de contrôle selon la nature des agents (douane, gendarmerie, police, santé).

Dans tous les cas, une somme variable ou son équivalent est exigée au passage de chaque poste de contrôle. A ce niveau, on assiste à des ramifications nées des réseaux des éleveurs, distributeurs et agents de contrôle corrompus et mêmes acolytes. Cependant, les vendeurs indéliques et les passeurs ne pourraient arriver à leurs fins sans la complicité des agents des différents services de l'État chargés des contrôles à la frontière. Ceux-ci participent au trafic de diverses manières et la fraude est pratiquée autant par les agents de terrain que par leurs responsables hiérarchiques dans les bureaux et souvent sans coordination les uns avec les autres. Il est désormais officiel que pour transporter de façon frauduleuse du bétail du Mali vers la Côte d'Ivoire, la règle est d'être capable de payer les différentes sommes d'argent à différents niveaux de contrôle. Selon les données d'enquête, les relations d'alliance tissées entre les agents des douanes, ceux de la gendarmerie, de la police et les trafiquants, contribuent non seulement à la pérennisation du phénomène, mais aussi à sa protection. « Ils ont ensemble développé la méthode d'esquive, d'arrangements et de négociations pour mener à bien le trafic frauduleux du bétail » propos d'un agent de douane.

4.1.1.1. La production de faux documents

En Côte d'Ivoire, la Loi N° 2016-413 du 15 Juin 2016, relative à la transhumance et aux déplacements du bétail notifie en ces différents articles « que toutes personnes ou entreprises voulant exercer la profession de marchand de bétail doivent avoir en possession les Autorisations Préalables d'Importation, le Certificat de Salubrité et l'Attestation d'Inspection délivrés par le service d'inspection vétérinaire et de contrôle sanitaires vétérinaires aux frontières » (Documents officiels du MRAH, 2017). Ces documents donnent l'autorisation du convoi de bétails et la mise en vente ou la mise en consommation sur le territoire ivoirien. Le constat est autre, ces documents sont pour la plus part falsifiés par ces trafiquants. « La fraude documentaire est un mode opératoire couramment prisé, car elle est subtile et difficilement détectable par les autorités » propos d'un agent de santé. Ces acteurs présentent très souvent de faux documents de contrôle douanier et de suivi vétérinaire de leurs bétails. Tout un système pour faire entrer leur bétail sur le marché d'Abidjan.

Tableau 1 : Cas de fraude constatés au cours de l'année 2015 à 2019

Années	2017	2018	2019	2020	2021	Total
Convois irréguliers interceptés	07	11	09	15	12	54
Faux documents saisis	32	12	17	14	08	83

Sources : Nos enquêtes

Commentaire

Ce tableau souligne l'existence de convois irréguliers et de la fraude documentaire en matière d'approvisionnement des marchés de bétail à Abidjan. Au niveau des convois appréhendés et les faux documents liés au trafic de bétail, il convient de noter que ces acteurs se donnent les moyens de contourner les voies légales. L'on remarque qu'au cours des 6 ans, il y a eu 54 convois illicites saisis et 83 faux documents constatés. Les chiffres seraient élevés mais le caractère caché de la fraude constitue un obstacle pour évaluer de manière objective et fiable les statistiques de cas de fraude en termes de trafics illicites de bétail.

Discussion

Cette étude avait pour objectif de connaître l'organisation du trafic frauduleux de bétail au corridor douanier et sanitaire à la frontière Mali-Côte d'Ivoire. Bien que le caractère caché de la pratique rende difficile l'estimation officielle des chiffres de ce trafic illicite, les cas de plus en plus nombreux, sont observables tout au long du circuit. Dans des villages et villes frontalières, plusieurs convois de bétail sont mobilisés en attendant la bonne heure pour prendre le chemin pour Abidjan, sans aucun risque de faire appréhender. Les résultats de l'étude montrent qu'il existe un trafic frauduleux de bétail au niveau du corridor douanier et sanitaire à la frontière Mali-Côte d'Ivoire qui tend à prendre de l'ampleur comme l'indiquent les chiffres du Ministère de tutelle. Les travaux de Chouvrey, (2019 : 38) abondent dans le même sens lorsqu'ils notifient que la mesure du phénomène atteint une nette proportion un peu partout dans les différents espaces frontaliers des pays d'Afrique. Un certain nombre de facteurs exogènes et endogènes expliquent le développement de cette criminalité économique aux postes de contrôle frontalier entre la Côte d'Ivoire et le Mali. Les résultats de l'étude attestent ceux obtenus par Moussa, (2019 :487) qui montrent que le trafic illégal de bétail à la

frontière se réinvente et semble s'installer durablement compte tenu d'un certain nombre de facteurs liés à l'environnement frontalier et ceux propres aux agents de contrôle. Il ressort de l'étude que l'activité illicite qui s'opère à la frontière tient sa réussite à la présence et l'efficacité d'un nombre d'individus qui se sont mus en de véritables acteurs frauduleux. Des travaux menés par Sérine, (2017 45) portant sur la problématique de trafics illicites aux frontières montrent que ces pratiques irrégulières sont le fait d'acteurs structurés en réseau de trafiquants dont les ramifications favorisent l'opérationnalisation du trafic illicite. Toutefois, ces résultats mettant en lumière le caractère beaucoup souvent frauduleux aux postes de contrôles frontaliers sont contraires à ceux soutenus par Zéine, (2014 : 14) qui notent que dans un contexte de mondialisation, les échanges commerciaux aux différentes frontières apportent la vitalité aux économies des différents Etats qui partagent la même frontière. Face à toutes ces opérations frauduleuses aux corridors douaniers et sanitaires à la frontière, plusieurs enjeux doivent également être traités afin de renforcer à long terme l'efficacité de la gestion des frontières terrestres dans le cadre de la lutte contre le trafic illicite. Des mesures en amont et en aval doivent compléter et soutenir le travail fourni aux frontières physiques : législations nationales, identification préalable des acteurs du trafic par les services de renseignement, échange d'informations entre acteurs impliqués, lutte contre la corruption, etc. Les initiatives d'harmonisation des législations au niveau régional dans le domaine permettent de réduire des différences législatives entre États qui profitent aux trafiquants d'armes. La mise en place et/ou le renforcement de la coopération entre les agences au sein de chaque État ainsi qu'entre les États est essentielle. Une collaboration étroite entre les communautés frontalières et les autorités politiques peuvent aussi contribuer à améliorer l'efficacité des mécanismes de gestion des frontières. Au regard des résultats obtenus, l'objectif de l'étude est atteint et le cadre théorique sur lequel s'appuie l'étude est validé. Une organisation de trafic frauduleux de bétail existe bel et bien au corridor douanier et sanitaire à la frontière entre la Côte d'Ivoire et le Mali. Les deux théories utilisées pour rendre compte de l'objet de l'étude, d'une part, repose sur des postulats de recherche de rentabilité économique quant au comportement des trafiquants, d'autre part, elle met en lumière le lien entre la faiblesse des contrôles et les opportunités de passage à l'acte des agents publics et opérateurs économiques à la frontière Côte d'Ivoire-Mali. Cependant, ce travail de recherche comporte quelques limites qui importent de mentionner. L'on note le

peu de connaissances scientifiques dans ce domaine, et les recherches sur cette forme de criminalité économique se heurtent notamment à l'existence d'un chiffre noir particulièrement significatif et à l'inaccessibilité de certaines sources d'information. Aussi à une rareté d'écrits portant spécifiquement sur le mode opératoire des trafiquants et une insuffisance de données relatives aux acteurs de hautes classes impliquées dans cette fraude est à observer. Au plan méthodologique, les techniques de recueil de données semblent ne pas produire les résultats escomptés. La technique d'observation et d'entretien pour mieux appréhender le phénomène ont connu des faiblesses. En effet, notre présence, à amener les sondés à modifier leurs comportements et pratiques habituelles de ceux observés. L'autre principale difficulté est que l'échantillon d'enquête est faible, loin du nombre d'acteurs qui s'y investissent. Il paraît donc intéressant de tester ce même objectif avec un échantillon d'enquêtés plus élevé pour de prochaines études sur le sujet ce qui permettra d'augmenter la portée des résultats.

Conclusion

L'espace frontalier entre la Côte d'Ivoire et le Mali a toujours été un lieu d'intenses trafics entre les deux Etats. Les transactions commerciales à cette frontière se caractérisent par la variété des biens, des circuits d'échange et à la diversité des agents intervenant, de façon permanente ou occasionnelle. Cependant, certains usagers ont modifié les mécanismes d'approvisionnement et les circuits de commercialisation en dehors des réglementations en matière d'échanges commerciaux frontaliers. Des commerçants de bétail qui ravitaillent les marchés de la côte d'ivoire, notamment Abidjan via le corridor frontalier, se sont mus en de véritables opérateurs économiques indéclicats qui contournent tous les postes de contrôle douaniers et sanitaires. L'étude présentée confirme des résultats bien établis sur les déterminants de la nette proportion du trafic frauduleux du bétail, les acteurs qui animent les circuits frauduleux et les différents modes opératoires que déploient les trafiquants.

En effet, les liens socio-culturels, la corruption de certains agents de services publics et la porosité de la frontière favorisent la recrudescence du trafic du bétail hors cadre légal et limitent les actions du contrôle du corridor frontalier. Aussi, l'article a présenté les différents acteurs qui animent cette pratique frauduleuse. Ce sont entre autre des transporteurs et passeurs, des agents publics postés à la frontière pour le contrôle ainsi que des réseaux de trafiquants. Enfin, l'étude a aussi révélé qu'il existe

tout un mécanisme développé pour l'opérationnalisation du trafic illicite de bétail à la frontière. Il se résume en trois étapes. L'une consiste à emprunter des pistes clandestines pour échapper au contrôle, l'autre s'organise à travers la corruption des agents afin qu'ils accordent un laissez-passez. La dernière consiste à falsifier tous les documents afférents à l'importation et à la vente du bétail sur les marchés de Côte d'Ivoire. En dépit d'une débauche de moyens financiers, humains, matériels, technologiques, et malgré des taux d'interception parfois élevés, le trafic frauduleux à la frontière n'a jamais été sérieusement et durablement traité. Cet article estime qu'une politique efficace de lutte contre les trafics illicites ne devrait pas seulement viser à réaliser des saisies et à renforcer les contrôles aux frontières, mais aussi à rendre l'espace et les sociétés moins propices aux trafics illégaux.

5. Références Bibliographiques

Benyagoub Hanane, Xavier Raufer (2019), « Flux et trafics illicites Europe du Sud-Maghreb : perspective géopolitique et criminologique, Dans Sécurité globale, Vol.1, N° 17, p.5 -33.

Blaszkiwicz Hélène (2017), « La mise en politique des circulations commerciales transfrontalières en Zambie : infrastructures et moment néolibéral », Afkar wa Affak, N° 9, pp. 110-124.

Chouvy Pierre-Arnaud (2019), *Les frontières, fronts inefficaces de la lutte contre le trafic international de drogue Borders: ineffective fronts against international drug-trafficking, Rapports à l'espace et formes d'engagement : ancrage, attachement, territorialisation + Varia*, p.38.

Cusson Maurice (1984), *Le contrôle social du crime, Revue française de sociologie*, Vol 25, N°4 pp. 691-695

Hémet Camille (2014), *L'approche béckérienne de la transgression des lois*, Dans Regards croisés sur l'économie, Vol.1, N° 14), p. 209-212.

Dhafer Saïdane, Veronick Ezo'O (2015), « Mondialisation en Afrique : véritable intégration ou simple vue de l'esprit », Dans *Techniques Financières et Développement*, Vol.1, N°. 118), pp. 93-100.

Moussa Ibrahim (2019), *L'insécurité transfrontalière en Afrique de l'Ouest : le cas de la frontière entre le Niger et le Nigeria*, Université Côte d'Azur, Thèse de Doctorat en Science politique, p.487.

Moussaoui Fatima Nabila (2015), *Le trabendo ou la mondialisation par la marge*, Dans *Politique africaine* 2015, Vol.1, N°. 137, p.117- 128.

Musselli Irène, Bonanomi Bürgi (2020), « Les flux financiers illicites (FFI) : concepts et définition », *Revue internationale de politique de développement*, pp.101-121.

Séné Abdourahmane Mbade, Diallo Mahamadou (2019), « Facteurs géographiques et socio-économiques des mobilités et flux transfrontaliers sénégal-gambiens, espace géographique », *Société Marocaine*, pp. 97-113.

Serigne Baye (2017), *Connexions entre groupes djihadistes et réseaux de contrebande et de trafics illicite du Sabel*, Nouvelles approches de sécurité collective. p.45.

Sougué Edmond (2016). *Nouvelles territorialités urbaines transfrontalières en Afrique de l'Ouest : processus d'émergence et de construction*, Université Toulouse 2 Jean Jaurès Laboratoire LISST-CIEU, Thèse de Doctorat, Spécialité Géographie-Aménagement, p.416.

Soto-Mayor Guillaume (2020,) « Trafics et trafiquants: éléments structurants des sociétés sahéliennes », *Revue de Recherches internationales*, N° 117, pp. 117-135.

Zéiné Moulaye. (2014), *La problématique de la criminalité transnationale et le contrôle démocratique du secteur de la sécurité*, Mali, Presse Universitaire, .p.14.